

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie

Paris, le 23 mars 2000

Le Directeur de la Recherche

L'adjoint au directeur, Chef de la mission scientifique universitaire

Comme elle s'y était engagée en 1991, et depuis, chaque année, la direction de la recherche vient d'établir le rapport faisant le bilan statistique des études doctorales pour l'année universitaire 1998-1999.

Ce rapport est, comme ceux des années précédentes, réalisé à partir de l'enquête annuelle menée auprès des responsables de DEA. En effet, la nouvelle configuration des études doctorales, au sein des écoles doctorales, ne pourra être prise en compte que lorsque l'ensemble des établissements aura fait l'objet d'une évaluation c'est-à-dire pour l'année universitaire 2000-2001.

A la rentrée universitaire 1998, les deux tiers des études doctorales étaient organisées au sein d'écoles doctorales. Le mouvement s'est renforcé avec la vague 1999 de contractualisation qui a concerné les établissements des académies de Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lyon, Montpellier, Toulouse.

A la rentrée 2000 la quasi-totalité des études doctorales en France se fera dans cette configuration.

L'école doctorale est un lieu de formation d'excellence qui s'appuie sur un ensemble coordonné d'équipes de recherche reconnues et de laboratoires de qualité et conduit les étudiants à la thèse.

Elle a pour mission de préparer l'avenir professionnel du futur docteur en mettant à sa disposition des formations diversifiées et en développant des contacts internationaux. Elle doit également assurer le suivi du devenir de ses docteurs.

Elle doit être, par ailleurs, une **ECOLE**, c'est-à-dire un ensemble de personnes (chercheurs, enseignants, étudiants) et de formations ou de filières, en nombre suffisant pour créer à la fois une communauté et une dynamique.

En ce qui concerne le présent rapport, il convient de rappeler que les données statistiques publiées sur les DEA concernent l'année universitaire 1997-1998 pour les inscrits, les diplômés et leur devenir immédiat, ainsi que l'année universitaire 1998-1999 pour les inscrits.

La dernière décennie a montré les effets réels d'une politique d'accroissement du nombre de docteurs qui atteint aujourd'hui un niveau satisfaisant pour constituer un vivier de recrutement pour la recherche publique et pour irriguer administrations et entreprises en diplômés ayant une expérience de la recherche.

Vincent Courtillot



Directeur de la Recherche

Maurice Garden



**Adjoint au directeur, Chef de la mission
scientifique universitaire**